

*Communiqué de presse*

**01.07.2020**

**Cellules souches du sang de cordon:**

## **Sécurité et liberté de choix grâce à une solution de conservation hybride**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, la Clinique universitaire de gynécologie et obstétrique de l'Inselspital, Hôpital universitaire de Berne, offrira aux parents l'accès à un programme pilote novateur. Les cellules souches sanguines extraites du cordon ombilical pourront être conservées dans une banque de sang de cordon ombilical spéciale. La nouveauté résidera dans le fait que les cellules souches sanguines stockées seront non seulement enregistrées dans un registre public, mais aussi dans un registre privé. Cette procédure de prélèvement et de conservation récemment autorisée par l'Office fédéral de la santé publique répond aux exigences les plus élevées en termes de sécurité et de qualité.

Après l'accouchement, des cellules souches peuvent être extraites du sang de cordon ombilical. Ces cellules souches sont précieuses pour le traitement de graves maladies du sang et d'autres maladies du système immunitaire. Elles peuvent être utilisées chez l'enfant dont elles proviennent et les membres de sa famille, mais aussi chez des personnes avec qui l'enfant n'a aucun lien de parenté dès lors que les tests d'histocompatibilité sont positifs. Jusqu'ici, les parents avaient un seul et unique choix avant la naissance de leur enfant: conserver le sang de cordon du nouveau-né soit dans une banque privée en vue d'une utilisation familiale, soit dans une banque publique en vue d'une utilisation à l'échelle mondiale.

### **Solution de conservation hybride: une nouveauté mondiale**

La solution de conservation hybride mise au point dans le cadre d'un projet pilote combine les avantages des deux options proposées jusqu'à présent. Les parents ont désormais la possibilité de conserver des cellules du sang de cordon pour leur famille tout en demandant à ce qu'elles soient enregistrées dans un registre public de cellules souches du sang. En cas de concordance des caractéristiques histologiques avec celles d'un patient anonyme, les parents décident définitivement si les cellules souches peuvent être utilisées pour ce patient. Si les parents ne donnent pas leur consentement, les cellules sont conservées pour leur famille et les données sont supprimées du registre public.

Il appartient aux parents de décider avant la naissance de stocker du sang de cordon ombilical dans cette nouvelle banque hybride. En faisant ce choix, ils profitent d'une solution répondant à des exigences de qualité et de sécurité aussi élevées que celles d'une banque publique tout en bénéficiant des tarifs plus avantageux d'une offre de conservation privée. Les cellules souches du

sang de cordon sont enregistrées dans le Registre suisse des donneuses et donneurs de cellules souches du sang et peuvent être sollicitées dans le monde entier. Dans ce cadre, les cellules souches du sang sont conservées de manière à aussi permettre une utilisation chez l'enfant dont elles proviennent ou un membre de sa famille, le cas échéant. La question d'affecter définitivement les cellules souches du sang à une utilisation publique ou privée se pose dans deux cas: l'échantillon est sollicité par le Registre suisse des donneuses et donneurs de cellules souches du sang de Transfusion CRS Suisse pour un malade qui présente les mêmes caractéristiques histologiques ou il doit être utilisé pour un traitement au sein de la famille, ce qui est plus rare. Si les parents décident de libérer les cellules souches sanguines conservées pour le patient (anonyme) en question, le montant qu'ils avaient dépensé pour la conservation leur est remboursé et ils perdent tout droit d'utilisation à des fins privées dans le futur. Si les parents refusent de libérer les cellules souches du sang, l'inscription au registre public est supprimée et les cellules souches restent alors uniquement disponibles pour l'enfant et sa famille. Dans ce cas, les frais de conservation ne sont pas remboursés.

### **Projet pilote de PPP**

L'offre a été développée dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) entre l'Hôpital universitaire de Berne, Transfusion CRS Suisse et l'entreprise Swiss Stem Cell Biotech. L'information et le conseil des parents, ainsi que le prélèvement des cellules du sang de cordon lors de l'accouchement ont lieu à l'InselSpital, Hôpital universitaire de Berne. Le Professeur Daniel Surbek, médecin-chef, est responsable de cette procédure. Les cellules sont ensuite isolées et conservées au sein de l'entreprise privée Swiss Stem Cells Biotech (SSCB), qui est à ce jour la seule entreprise à disposer de la certification suprême de banque de sang de cordon ombilical en Suisse. Transfusion CRS Suisse et la commission Swisscord, qui surveille les activités en rapport avec le sang de cordon ombilical à l'échelle nationale, sont également impliqués dans le projet. L'Office fédéral de la santé publique a accordé l'autorisation de conserver des cellules souches dans le cadre de cette solution hybride à l'entreprise SSCB le 12 juin 2020. Il est prévu que le projet pilote dure six mois. Viendront ensuite l'évaluation de l'expérience acquise et la planification des étapes suivantes (élargissement de l'offre, par exemple).

### **Experts:**

- Professeur Daniel Surbek, co-directeur et médecin-chef de la Clinique universitaire de gynécologie et obstétrique de l'InselSpital, Hôpital universitaire de Berne
- Transfusion CRS Suisse: Oliver Kürsteiner, responsable de la division Swiss Blood Stem Cells, et Docteur Grazia Nicoloso, Chief Medical Officer Swiss Blood Stem Cells
- Swiss Stem Cells Biotech (SSCB): Docteur Damiano Castelli, Medical Director, et Docteur Veronica Albertini, Chief Scientific Officer

### **Contact:**

- **Insel Gruppe AG, Communication: +41 31 632 79 25, [kommunikation@insel.ch](mailto:kommunikation@insel.ch)**

**L'Insel Gruppe en 2019**

L'Insel Gruppe est le premier groupe hospitalier de médecine intégrée et universitaire en Suisse. Toujours à la pointe en termes de qualité, de recherche, d'innovation et de formation, il offre une prise en charge globale. En 2019, les six hôpitaux de l'Insel Gruppe (Inselspital, Aarberg, Belp, Münsingen, Riggisberg et Tiefenau) ont assuré quelque 864 000 consultations en ambulatoire et ont traité 65 000 patientes et patients hospitalisés. L'Insel Gruppe emploie environ 10 800 personnes originaires de 100 nations. C'est aussi un établissement de formation à de nombreux métiers et la principale institution de formation continue pour les jeunes médecins.

Informations sur les autres partenaires du programme:

**Transfusion CRS Suisse**

Transfusion CRS Suisse SA est une institution autonome rattachée à la Croix-Rouge suisse. Elle veille, conjointement avec les services régionaux de transfusion sanguine, à l'approvisionnement de la Suisse en sang. Concernant les cellules souches du sang, elle gère le Registre suisse des donneuses et donneurs de cellules souches du sang (division Swiss Blood Stem Cells), recrute des donneuses et donneurs de cellules souches du sang en Suisse et organise leur mobilisation pour des patientes et patients sur le sol national comme à l'étranger.

**Swiss Stem Cells Biotech (SSCB)**

SSCB, banque de sang de cordon ombilical fondée en 2005, dispose de processus et d'installations accrédités au niveau national (accréditation de Swissmedic sur la base d'inspections et autorisation de l'OFSP), mais aussi à l'échelle internationale, avec des accréditations Fact-NetCord (premier établissement accrédité en Europe et le seul en Suisse).

S'appuyant sur plus de 15 années d'expérience, l'entreprise SSCB est spécialisée dans la manipulation, la purification, la caractérisation et la cryoconservation de cellules souches.